



Facture des Dommages location de voiture alamo europcar

Par **bougladb**, le **17/12/2014** à **11:35**

Bonjour à tous.

Je recherche votre aide dans le cadre du litige qui m'oppose à Alamo/Europcar.

J'ai loué une voiture du 24 octobre 2014 au 31 octobre 2014 (1 semaine).

Lors du retour , le parechoc a été rayé.

Le loueur m'a débité de 581 euros comme franchise des réparations.

Ma carte visa premier propose une assurance pour remboursé cette franchise mais elle souhaite s'assurer que les réparations ont été faites et pour cela elle demande un rapport d'expertise ou la facture détaillé.

Alamo / europcar refuse de me la donner .

Je suspecte qu'il comme je l'ai lu chez ufc que choisir , qu'ils n'ont pas fait la réparation , c'est pour cela qu'ils ne peuvent pas me fournir de détails.

qu puis je faire .

Merci de votre aide .[smile9]

Daniel